

trigone

EAU DÉCHETS ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

CS 40509
32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 06 07 24 Séance du Jeudi 18 Juillet 2024

ISDND PAVIE ET LE HOUGA LOCATION ENGIN

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 12
Procuration : 1
Absent : 7

Date de la convocation

Le 8 Juillet 2024

Date d'affichage

Le jeudi 18 Juillet 2024 à 10 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Pierre SALERS, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO (Collège Eau), M. Jean FALCO (Collège Déchets), M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC, M. Claude NEF, Patrice SUAREZ

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : Monsieur Georges CAUSERO, suppléant de Monsieur Didier DUPRONT

Absent excusé : M. Gérard LILLE ayant donné pouvoir à Monsieur le Président, M. Anthony CHAULET, Mme Muriel LARRIEU, M. Roger COMBRES, Mme Céline SALLES, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoit DESENLIS

Les marchés de location d'engins d'exploitation sur les Isdnd de Pavie et le Houga arrivent à échéance au dernier trimestre 2024. Une procédure de renouvellement des marchés a donc été engagée par la Collectivité. Trigone a lancé un appel d'offres ouvert, constitué de 4 lots :

ISDND DE PAVIE – marché à prix global et forfaitaire – durée : 5 ans :

lot 1 : location maintenance d'un compacteur à déchets

lot 2 : location maintenance d'une chargeuse

ISDND du HOUGA – marché sous la forme d'un accord cadre à bons de commande – durée : 6 mois minimum et durée maximale : 18 mois.

Lot 3 : location maintenance d'un compacteur à déchets

Lot 4 : location maintenance d'une chargeuse

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie avant la tenue de cette Assemblée, a décidé de retenir l'entreprise TERRE NET aux conditions suivantes :

Isdnd pavie	Lot 1	869 400 €
	Lot 2	287 700 €
Isdnd le houga	Lot 1	106 200 €
	Lot 2	35 400 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec l'entreprise TERRE NET pour les lots 1 et 2 – site de Pavie, pour une durée de 5 ans, pour un montant respectif de 869 400 € HT et 287 700 € HT, ainsi que tous les documents et avenants éventuels se rapportant à ces marchés,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés sous forme d'accord-cadre à bon de commande pour les lots 1 et 2 – site du Houga, avec l'entreprise TERRE NET, pour une durée minimum de 6 mois et maximale de 18 mois ainsi que tous les documents et avenants éventuels se rapportant à ces marchés.

Le Président
Francis DUPOUEY

